

Compte rendu de l'assemblée générale

Chartreuse Dynamique

14 septembre 2017

Présents :

Jeanne, Maurice et Chantal Gonnard, Christiane Charvoz, HB Loosdregt, Benoît, Frédérique, Noël Augier, Monique et Michel, Jean Paul.

Excusés :

Loïc Peron, Christian Maffre, Margaux Soyeux, JC Receveur et Yvette, Dominique Cabrol, Olivier, Bernadette Plaisantin.

Quorum :

15 personnes ont payé une cotisation l'an passé.

11 personnes sont présentes dont plusieurs sympathisants.

Le quorum de 25 % est largement atteint.

Président de séance :

Benoît à l'unanimité.

Bilan moral :

Cette dernière année, Chartreuse Dynamique a réalisé les actions suivantes.

Avec l'aide des rapports de la Chambre régionale des comptes, et à travers l'action de nos trois élus, nous avons réussi à convaincre une partie suffisamment importante du conseil municipal de l'époque qu'il fallait arrêter la mauvaise gestion du maire et de sa majorité, et démissionner pour que de nouvelles élections soient organisées.

Puis s'en est suivie une campagne électorale très difficile aux multiples rebondissements, qui a mené la liste issue majoritairement de notre mouvement à la tête de la commune.

Il n'y a pas eu de bulletin d'information comme par le passé du fait que la campagne électorale a débuté très vite au début de l'exercice, même si celle-ci n'était pas encore officielle.

4 réunions publiques ont été organisées dans le cadre de la pré-campagne, puis de la campagne électorale.

On dénombre environ 35 articles sur le blog.

Bilan comptable :

Le solde pour l'année 2017 est positif de 176,74€.

Ce bilan est approuvé à l'unanimité.

La banque qui gère notre compte en banque nous facture des frais de 10€ par mois à partir du mois d'octobre contre la gratuité jusqu'à présent. Nous avons négocié une réduction de 50 % sur ces frais, mais ça représente quand même 60€ annuels uniquement pour la tenue de compte. Une association comme la notre n'est pas obligée de posséder un compte en banque, au vu des sommes gérées. Il est donc décidé à l'unanimité de clôturer le compte actuel, de mettre dans un premier temps les fonds de l'association sur le compte personnel d'un des dirigeants, avant éventuellement de trouver un établissement bancaire qui nous héberge gratuitement (ou presque).

Le président se charge d'effectuer cette opération et de récupérer les fonds.

Assurance :

Nous sommes assurés auprès de la SMACL, qui est une compagnie spécialisée dans l'assurance des collectivités et associations pour environ 90€ annuels. Ceci nous couvre en responsabilité civile pour nos activités, location de salles, etc.

On s'est demandé s'il fallait la conserver au vu de la diminution de nos activités sur le plan des réunions publiques. La majorité pense qu'il est intéressant d'avoir une couverture de base, ce qui nous permet aussi d'utiliser les salles communales pour lesquelles une assurance est obligatoire.
Le maintien de l'assurance est décidé à l'unanimité.

La cotisation :

Compte tenu des circonstances actuelles, notre besoin de financement de location de salles ainsi que d'impression de documents est fortement réduit. Nous proposons donc de demander aux adhérents une cotisation de 5 euros, montant qui peut être plus important pour ceux qui le souhaitent. L'appel à cotisations sera fait une fois les problèmes de compte bancaire réglés. Cette formule est adoptée à l'unanimité.

Activités à venir :

Il est rappelé les valeurs d'origine de Chartreuse Dynamique que sont veille, information et propositions. Le fait que la plupart des membres actifs soient aujourd'hui au conseil municipal ne change rien à ces valeurs. Nous continuerons à informer en complément de ce que fait la mairie et à proposer et participer comme nous le faisons depuis le changement de municipalité. Enfin, la veille est unanimement reconnue comme indispensable ainsi que notre indépendance totale vis à vis du conseil municipal, ce qui n'empêche pas nos bonnes relations de travail.

Renouvellement des mandats et élection des administrateurs :

Président : Michel Ricard

Trésorier : Benoît Laval

Jean-Claude Receveur demeure Président d'Honneur.

Les travaux de secrétariat seront assurés par ces deux administrateurs ou par toute bonne volonté.

Le bureau est adopté à l'unanimité.

A St Pierre de Chartreuse, le 14 septembre 2017

Michel Ricard (Président)

Benoît Laval (Trésorier)

